



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 4 février 2025
Grefe_0134_Préavis édités_lju

Préavis no 06/2025

Demande de crédit pour l'installation d'une cellule frigorifique dans le restaurant / Réfection de l'isolation des sanitaires du camping avec la création d'un avant-toit couvert en panneaux photovoltaïques / Réfection de chemin central dans le camping

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Le présent préavis a pour objet l'octroi d'un financement pour :

- Installation d'une cellule frigorifique à l'arrière de la cuisine
- Réfection de l'isolation aux sanitaires camping/Piscine
- Création d'un avant-toit recouvert de 40 m² de panneaux photovoltaïques
- Réfection du chemin central à l'intérieur du camping

Présentation :

Depuis 4 ans, les divers contrôles du service de l'hygiène au restaurant, en particulier la cuisine, mettent en avant les manquements de la chaîne de froid pour les aliments.

L'ouverture saisonnière de l'établissement n'enlève rien au devoir de revoir l'installation de froid.

Après analyse de la situation, la Municipalité opte pour l'installation d'une cellule frigorifique en deux parties, soit un frigo et un congélateur.

Demande de crédit pour l'installation d'une cellule frigorifique dans le restaurant / Réfection de l'isolation des sanitaires du camping avec la création d'un avant-toit couvert en panneaux photovoltaïques / Réfection de chemin central dans le camping

Le volume de la cellule a été calculé en fonction du volume des aliments utilisés par le restaurant et le kiosque de la piscine.

L'emplacement de la cellule a été pris en compte dans l'éventuel futur projet de rénovation du bâtiment.

Afin d'éviter que le service d'hygiène n'envisage de fermer l'établissement, il est important d'entreprendre ces changements.

Les façades « Sud » et « Ouest » des sanitaires du camping se sont fortement dégradées ces dernières années. Le crépi se décolle en plusieurs endroits, ceci notamment en raison des infiltrations d'eau provenant de la tablette de l'acrotère.

Des travaux de rénovation doivent être entrepris afin de conserver la structure du bâtiment. Le budget prévoit la réfection complète de l'isolation périphérique dans le cas où elle serait trop dégradée pour être conservée. Suite à une analyse de la situation, un détail constructif pérenne a été défini en collaboration avec un spécialiste et la Municipalité propose, au vu des travaux à entreprendre, d'adjoindre un avant-toit qui apportera les avantages suivants :

- Protéger durablement les façades
- Couvrir l'allée qui mène aux sanitaires et à la buanderie
- Économiser des heures de déneigement
- Orienter la pose de panneaux solaires par le biais d'un support

Le résultat de la simulation de production d'énergie annonce 9'24 MWh/an qui représente environ CHF 3'200.00/an d'économie d'énergie. L'amortissement de l'installation solaire, subvention déduite, serait réalisée en 7 ans. Ces travaux sont complémentaires au futur projet de rénovation du restaurant de la piscine et l'installation solaire sera complétée sur le toit après rénovation.

Le chemin d'accès central est en mauvais état et afin de supprimer les trous et déformations, la Municipalité prévoit sa réfection dans son ensemble. Le support de base sera maintenu. Les déformations seront nivelées avec du goudron et une couche de finition en colle fibre (matière moins onéreuse que le goudron).

Coûts

Cellule frigorifique/Congélateur :	CHF	60'000.00
Déplacement d'un tableau électrique	CHF	10'000.00
Réfection des façades	CHF	80'000.00
Avant-toit et solaire PV	CHF	45'000.00
Réfection du chemin central	CHF	17'000.00
Divers et imprévus	CHF	<u>3'000.00</u>

Total TTC : **CHF 215'000.00**

Demande de crédit pour l'installation d'une cellule frigorifique dans le restaurant / Réfection de l'isolation des sanitaires du camping avec la création d'un avant-toit couvert en panneaux photovoltaïques / Réfection de chemin central dans le camping

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'OËX

- vu le préavis municipal no 06/2025 du 4 février 2025;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

- **de l'amortissement**

- du montant de CHF 211'900.00 sur une période de 30 ans, selon les directives sur les durées d'amortissement obligatoire édictées par le manuel MCH2, dès le début de l'utilisation de l'immobilisation.

décide

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les divers travaux dans le restaurant de la piscine et le camping attenant.
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 215'000.00
- **de financer ce montant**
 - par une subvention à recevoir de CHF 3'100.00 (subvention Pronovo Solaire)
 - le solde estimé à CHF 211'900.00, par un emprunt dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la Municipalité en séance du 12 février 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Eric Grandjean

Sophie Matthey